



## **AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral, une enquête publique unique concernant le projet d'extension de la ZAC Lavigne Pompignal sur les communes d'Auterive et de Miremont est ouverte pendant 34 jours consécutifs du **22 mai 2024 à 9h00 au 24 juin à 17h00**.

Cette enquête publique unique porte sur la demande d'autorisation environnementale, au titre du code de l'environnement, pour le projet d'extension de la ZAC Lavigne Pompignal, déposée par la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) ;

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie d'Auterive – place du 11 novembre 1918 – 31190 Auterive.

Des informations peuvent être demandées à Monsieur Yann MESQUIDA, responsable patrimoine de la CCBA – courriel de contact : [dst@ccba31.fr](mailto:dst@ccba31.fr)

Par décision du 09 avril 2024, le tribunal administratif de Toulouse a désigné Madame Adina BLANCHET, en qualité de commissaire enquêtrice pour diligenter cette enquête.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale est déposé dans les mairies d'Auterive et Miremont, où chacun peut en prendre connaissance aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale est également consultable sur un poste informatique mis à disposition durant toute la durée de l'enquête publique dans les locaux des mairies d'Auterive et Miremont.

De même, le dossier dématérialisé de demande d'autorisation environnementale comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale peuvent être consultés sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Autorisation-loi-sur-l-eau/>

Toutes remarques ou réclamations peuvent être soit :

- consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet dans les mairies d'Auterive et Miremont.

- adressées par écrit pendant la même période à l'attention de la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante : Mairie d'Auterive – Enquête publique concernant la ZAC Lavigne Pompignal – place du 11 novembre 1918 – 31190 Auterive. Toutes ces remarques ou réclamations sont annexées au registre d'enquête.

- présentées directement à la commissaire enquêtrice qui se tient à la disposition du public, aux dates et lieux suivants :

- Le mercredi 22 mai 2024 de 9h à 12h à la mairie d'Auterive ;
- Le mercredi 5 juin 2024 de 14h à 17h à la mairie de Miremont ;
- Le samedi 15 juin 2024 de 10h à 12h à la mairie d'Auterive ;
- Le lundi 24 juin 2024 de 14h à 17h à la mairie d'Auterive ;

- adressées par courrier électronique sur l'adresse courriel suivante :  
enquetepublique-env-zl@ccba31.fr

Toute observation, tout courrier ou document parvenu après le 24 juin 2024 à 17h00 ne peut être pris en considération.

La commissaire enquêtrice transmet son rapport et ses conclusions dans le délai maximum d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Ces documents sont tenus à la disposition du public pendant un délai d'un an minimum à compter de la clôture de l'enquête dans les mairies d'Auterive et de Miremont, à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne et sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne.

À l'issue de l'enquête, le préfet de la Haute-Garonne statue sur les demandes par arrêtés préfectoraux, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.